

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2024-3-AG-R-45

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Michèle Stanton-Jean

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2024-3-AG tenue le 24 avril 2024.

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de Michèle Stanton-Jean suggérée par le recteur de l'UQTR au président de l'Université du Québec le 5 avril 2024;

VU la résolution 2024-CA725-04.04.01-R8006 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 15 avril 2024, à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQTR, à Michèle Stanton-Jean;

VU la documentation transmise par l'UQTR comprenant notamment la lettre du recteur concernant les motifs de ce choix ainsi que le curriculum vitae de la candidate;

VU la collation des grades de l'UQTR prévue le 11 juin 2024 au cours de laquelle l'UQTR prévoit remettre le doctorat *honoris causa* à Michèle Stanton-Jean;

Sur la proposition de Lucie Laflamme,
appuyée par Isabelle Savard,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Michèle Stanton-Jean, en reconnaissance de :

- la valeur exemplaire de son parcours marqué par de nombreuses et hautes distinctions, notamment à titre d'Officière de l'Ordre national du Québec, de l'Ordre du Canada et de Chevalière dans l'Ordre national de la Légion d'honneur de France. Au cours de sa carrière diversifiée, elle a occupé le poste de sous-ministre adjointe et directrice générale de la formation professionnelle au Gouvernement du Québec, sous-ministre de la santé du Canada et conseillère spéciale pour le ministre des Affaires étrangères du Canada en santé, emploi et affaires sociales à Bruxelles, dans la délégation permanente du Canada à l'Union Européenne;
- l'impact exceptionnel et concret de ses nombreuses réalisations. Portée par des valeurs de justice et de progrès, elle est reconnue dans différents domaines tels que l'éducation des adultes, la condition féminine, la santé et l'éthique biomédicale. Elle a présidé notamment la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes où a émané un rapport qui a influencé de manière importante les politiques publiques et qui a inspiré diverses réformes notamment en matière d'alphabétisation. Encore à ce jour, ce rapport est un outil de référence pour de nombreux praticiens de l'éducation des adultes;

- la contribution remarquable et continue à l'avancement des causes sociales. Toujours au service du bien commun, ses contributions ont marqué l'évolution d'importants dossiers sociaux au sein de la société québécoise et canadienne. Historienne de formation, elle a collaboré à diverses publications sur la condition féminine. Elle nous a permis de mieux comprendre l'histoire des femmes au Québec et leur apport majeur à la société;
- la notoriété de ses réalisations, entre autres, à titre de présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO. Désirant que tout être humain puisse bénéficier des mêmes normes éthiques dans le monde de la médecine et de la recherche, elle a fait adopter en 2005, par les 192 pays membres de l'UNESCO, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. De par son investissement dans plusieurs domaines, son rayonnement au Québec, au Canada et à l'international est indéniable.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Hudon', with a long horizontal flourish extending to the right.

Martin Hudon